

Charte du bénévole

En tant que bénévole majeur, je m'engage librement et gratuitement auprès de l'association Christ en Scène.

Je m'engage à répondre à la demande des responsables de la commission à laquelle je serai affectée :

- lors du festival, je ne pourrai pas choisir mes créneaux horaires, mais mon temps de service intégrera des temps de pause et des temps libres ;
- je m'engage à me présenter aux horaires qui me seront indiqués, au poste qui me sera désigné ;
- je m'engage à effectuer les tâches qui me seront assignées avec le plus grand sérieux et responsabilité, dans un esprit de service auprès des festivaliers.

Le prix du billet (50€) me sera remboursé après le festival, après validation de mon engagement par mon responsable.

Je pourrai également camper sur place en prenant ma place « camping » sur le site.
Les repas restent à ma charge, carte « restauration » en vente également sur le site.

(Remarque, en amont et après le festival, camping gratuit.)

Fin de service

La fin de service me sera communiquée par mon responsable.

Droit à l'image

J'autorise l'association Christ en Scène à utiliser mon image dans le but de promouvoir le festival, que ce soit sous la forme de photos ou de vidéos, sur tous supports utilisés par l'association, sans indemnité ni limite de temps.